

Format

Présentiel ou à distance

Durée

4H (1/2 jour)

Dates

5 mai 2022

Lieu

Cosmed, 495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence

Public

Service réglementaire
Participants : 10 max

Prérequis

Aucun

Positionnement

Questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau

Moyens mobilisés

Livret pédagogique, PowerPoint, études de cas

Moyens techniques

Vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel
Digiforma

Modalités d'évaluation des acquis

Quiz en début et en fin de formation, enquête de satisfaction.

Suivi d'exécution

Feuille de présence par demi-journée

Sanction de la formation

Attestation de réalisation de la formation

Référent pédagogique et handicap :

Saloua SALHI 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

Tarifs

Adhérent : 250€ HT – 300€ TTC

Non adhérent : 350€ HT – 420€ TTC

OBJECTIFS

- Connaître le contexte réglementaire chimique et cosmétique en Chine et appréhender ses spécificités
- Comprendre la mise sur le marché chinois des ingrédients et produits cosmétiques : enregistrement/notification, étiquetage /allégation

PROGRAMME

1) Substance chimique

- Cadre réglementaire (textes de base, autorités compétentes)

2) Panorama cosmétique

- Textes de base et autorités compétentes

3) Ingrédient cosmétique

- Classification, inventaires
- Substances réglementées
- Enregistrement/Notification

4) Produit cosmétique

- Définition, catalogue et règles de classification
- Enregistrement/Notification
- Évaluation à la sécurité
- Tests sur animaux
- Allégation d'efficacité / étiquetage
- Cosmétovigilance

5) E-commerce (CBEC)

6) Cas de Hong-Kong

Intervenante

Ingrid ROUDIERE

Experte technique, analytique et réglementaire dédiés à l'ingrédient parfum et aux cosmétiques

DEA Chimie Moléculaire (laboratoire chimie des arômes et parfums), CEU de Toxicologie et sécurité sanitaire des cosmétiques et ingrédients de parfumerie

22 ans d'expérience en industrie du parfum : responsable CQ et Affaires Réglementaires